



Communiqué de presse

Evaluations de mi-CP : Le SE-UNSA dénonce une pression hiérarchique intolérable exercée sur les enseignants de CP

Depuis une semaine, les enseignants qui avaient fait le choix de ne pas faire passer les évaluations normées de mi-CP sont confrontés à une pression hiérarchique absolument intolérable, et absolument indigne du désormais fameux slogan « Pour une Ecole de la confiance ».

Conformément à une consigne intersyndicale, et afin de préserver le rythme des apprentissages de leurs élèves, rythme déjà particulièrement éprouvé par les conséquences de la crise sanitaire à l'Ecole, ces enseignants ont souhaité privilégier une programmation de leurs enseignements qui soit la mieux à même de faire progresser les élèves. Ce faisant, ils ont proposé, parfois avant les vacances de février, des évaluations qu'ils ont eux-mêmes mises en œuvre. Certains ont même déjà rencontré les parents d'élèves pour leur rendre compte des progrès de leur enfant. Aujourd'hui, et alors que les serveurs informatiques du rectorat signalent aux inspecteurs les écoles qui n'ont toujours pas fait remonter les résultats des évaluations nationales normées de mi-CP, des enseignants sont sommés de se justifier et menacés de sanction disciplinaire s'ils s'entêtent à refuser. Aussi, des équipes de conseillers pédagogiques de circonscription « débarquent » dans les écoles afin de faire passer elles-mêmes lesdites évaluations aux élèves, méprisant totalement le travail des équipes, et perturbant le rythme de travail en classe des élèves.

Pour le SE-UNSA, ces méthodes, ayant en la circonstance pour seule finalité le remplissage de tableaux statistiques, sont absolument inadmissibles. Elles sont toutefois le point d'orgue d'un mode de pilotage à la verticalité totale exercé par un ministre en fin de parcours, avec une hiérarchie intermédiaire laissée au rang de simples exécutants. Un ministre dont les services de communication attendent très certainement les résultats de ces évaluations avec d'autant plus d'impatience qu'ils serviront de bilan à l'approche d'échéances électorales. Nous ne doutons pas du fait que le communiqué soit déjà prêt et qu'il montrera un progrès important de nos élèves, peu importe qu'il ne corresponde absolument pas à l'analyse faite par l'enseignant qui, rappelons-le, reste le mieux à même d'évaluer les progrès de ses élèves.

*Amiens, le 18 mars 2022
Maxime Paruch
Secrétaire départemental
Tél : 06.83.26.25.63*